

Samedi 29 avril 2023, Ste Catherine de Sienne,
GÉRARDMER, Pas de messe le soir,
Messes à 18h00 à La Bresse et à la Chapelle du Vic (Ban sur Meurthe).

Dimanche 30 avril 2023, 4^{ème} DIMANCHE DE PÂQUES,
GÉRARDMER, 10h30, MESSE : Jean-François LOOS et les défunts de la famille.
Recommandations pour Arlette LEGAY et Jeanne VAUBOURG qui ont reçu les
funérailles chrétiennes cette semaine.

LE THOLY, 10h00, Messe, pour les paroissiens des défunts : les défunts du
jumelage CAFRANCS-WALHEROIS – Jean-Marie TISSERANT (6^{ème} anniv.), Myriam,
Jean-Pierre et Frédéric COLLIN.

LIÉZEY, **XONRUPT**, voir Gérardmer

Lundi 1^{er} mai 2023, Saint Joseph, travailleur, **GÉRARDMER**, Pas de messe le soir.

Mardi 2 mai 2023, S. Athanase,
GÉRARDMER, 17h00, Récitation du Chapelet, 18h00, Messe : Pour les âmes du
purgatoire

Mercredi 3 mai 2023, St Philippe et St Jacques,
GÉRARDMER, 18h00, Messe : Claude et François FERRY

Jeudi 4 mai 2023, De la Férie,
GÉRARDMER, 10h00, Messe à l'EHPAD Léa André. Pas de messe le soir à
l'église.

Vendredi 5 mai 2023, De la Férie.
GÉRARDMER, 17H00, Adoration et Confessions, 18h00, MESSE : Emilie
MARGRAITE.

Samedi 6 mai 2023, De la Férie,
GÉRARDMER, 11h00, BAPTÊME de Giulia MANGEL
15H30, MARIAGE de Déborah BLAIS et Claudio CASAL Pas de messe le soir,
Messes à 18h00, à la Chapelle du Vic (Ban sur Meurthe).

Dimanche 7 mai 2023, 5^{ème} DIMANCHE DE PÂQUES,
GÉRARDMER, 10h30, MESSE : Défunts de la famille DOLMAIRE – Jeannine et
Maurice DIDIER et les défunts de la famille – Marguerite JEANSELME – Chouquette
DURAND et Marguerite PIERRAT.
12h00, BAPTÊME de Lubin STIENNE

LE THOLY, 10h00, ADAP, pour les paroissiens des défunts :

XONRUPT, 10h00, ADAP

À NOTER

CHORALE PAROISSIALE

Répétitions chaque mercredi, à 18h30,
au **Relais Saint Gérard, 9**, rue de l'église à Gérardmer.
Il est projeté que la chorale participe plus souvent aux offices
mais cela nécessite que les choristes soient plus nombreux.
Vous êtes donc invités à nous rejoindre
(contact avec Philippe FONDARD au 06 07 62 30 70).

PERMANENCES D'ACCUEIL

La Paroisse recherche des personnes
susceptibles d'assurer une fois par semaine
la permanence d'accueil au Presbytère de **Gérardmer**.
Chaque permanence dure 2 heures.
Si vous êtes intéressés, vous pouvez prendre contact
avec M. le Curé (06 07 65 30 70)

C.C.F.D.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé,
par leurs dons lors de la vente de cailloux vernis et décorés
aux messes de Xonrupt et Gérardmer.
Le montant récolté
pour le CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement)
Terre-solidaire
est de 401.50 €.

La visite aux malades

Si vous êtes malade, isolé et souhaitez recevoir une visite au nom de l'Église, il vous suffit d'en faire la demande auprès de la paroisse de Gérardmer au 06 70 45 76 09. Les personnes malades, handicapées ou âgées à domicile, ne pouvant se déplacer, peuvent être visitées.

Ces dernières sont libres d'accepter ou non.

Nous pouvons porter la communion à ceux qui ne peuvent aller à l'Église et qui le demandent.

Nous pouvons écouter ceux qui désirent parler à une oreille discrète d'un sujet qui les préoccupe.

Nous sommes à votre écoute, ne restez pas seuls.

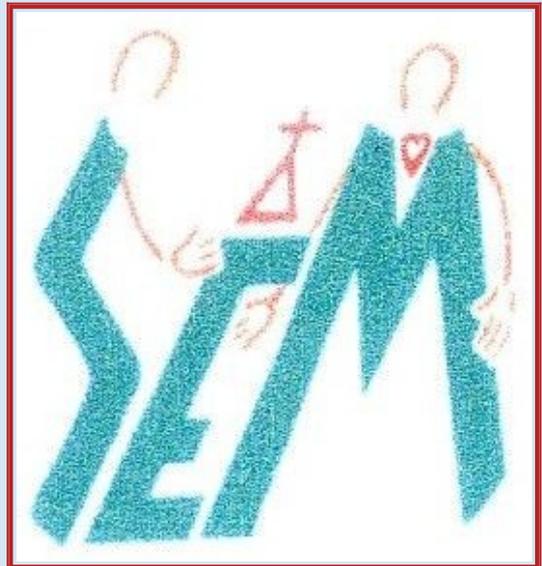
La paroisse veut mettre en place le Service Évangélique des Malades.

Nous avons besoin de personnes pour ce service d'Église.

Si vous pouvez offrir une heure, deux heures par semaine,

contactez M. le curé au 06 70 45 76 09.

Le but est de constituer une petite équipe pour ce service d'Église.



FLEURISSEMENT DE L'ÉGLISE DE GÉRARDMER

Frédérique et Anne-Marie qui ont en charge le fleurissement de l'église Saint Barthélemy. Voici le message qu'elles nous adressent : « Ce fleurissement est l'affaire de tous et nécessite que chacun y collabore dans la mesure de ses possibilités. Nous avons à cœur de fleurir l'autel principal et son ambon, l'autel et l'ambon de la chapelle Saint Gérard et la statue de la Vierge. Les fleurs et les feuillages des arbustes de vos jardins qui « tiennent » bien seraient les bienvenus, ainsi que les plantes vertes compatibles avec la pénombre. Vous pouvez déposer vos fleurs dans le seau d'eau prévu à cet effet qui se trouve dans la chapelle Saint Gérard (à droite près de l'entrée) ».



Vous pouvez aussi faire un don à la paroisse, par chèque ou en espèces, à déposer au presbytère. Merci d'avance pour votre collaboration.